

République Française

Département : CANTAL  
Arrondissement : Aurillac  
SAINT CERNIN - Commune

## Procès-verbal N°7

Le jeudi 19 septembre 2024 à , l'assemblée, régulièrement convoquée le 04 septembre 2024, s'est réunie sous la présidence de ANDRE DUJOLS.

Quorum : 12 présents sur 14

Secrétaire de la séance : STEPHANIE GAILLARD

**Présents** : ANDRE DUJOLS, BRUNO FILIOL, STEPHANIE GAILLARD, DANIELLE LACOMBE, THIERRY RIEU, STEPHANIE SALIES, PIERRE DUPONT, JEAN CHRISTOPHE GUY, JORDAN ANGELVY, GEORGETTE TOUZY, LUC AVELLANEDA, Matthieu PIJOUAT

**Représentés** : SYLVIE LACOMBE représentée par GEORGETTE TOUZY

**Absents et excusés** : CHRISTELLE CHAUVET

### Ordre du jour :

- Subventions associations
- Subvention département projet Église
- Transport scolaire
- Vente domaine public Bourzeix
- Divers

### Délibérations du conseil :

#### Subventions exceptionnelles (N° DE\_032\_2024)

Monsieur le Maire informe les membres présents de plusieurs demandes de subventions exceptionnelles en mairie.

Après délibérations, le montant suivant est attribué :

- Le soir à la brune : 200 €
- Hand Ball Club NRJSC : 200 €
- Comice agricole Jussac : 100 €
- Comice agricole Salers : 150 €
- Tennis Club Saint-Cernin : 300 €

Le crédit nécessaire est inscrit au Budget Primitif 2024 au compte 65748.

Délibération : adoptée

#### Financement Toiture Eglise /Demande DGPA et Cantal Département (N° DE\_033\_2024)

Monsieur le Maire présente à l'assemblée le financement du projet de la toiture de l'église, pour demander la subvention à la DGPA et au Cantal Département :

L'estimatif des travaux s'élève à 15782 € HT.  
Le plan de financement proposé est le suivant :

RECETTES	
DGPA	4734.60€
Cantal Département	2367.30 €
<b>Total Subventions</b>	<b>7101.90 €</b>
Autofinancement	8680.10€
<b>TOTAL HT</b>	<b>15782 €</b>

DGPA
30%
15%
<b>45%</b>
55%
100%

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité :

- Adopte le projet de la toiture de l'église,
- Approuve le plan de financement présenté ci-dessus,
- Autorise Monsieur le Maire à solliciter les services de demandes de subventions et à signer tous documents nécessaires
- Les crédits nécessaire sera inscrit au BP 2024 en section d'investissement.

Délibération : adoptée

#### Remboursement Transport scolaire année 2024-2025 (N° DE\_034\_2024)

Le Conseil Municipal, après délibérations :

- décide de renouveler sa participation d'un montant de 80 euros (quatre-vingt euros) par enfant domicilié sur la commune et utilisant le service de transport scolaire jusqu'à nouvel ordre.

Ce remboursement interviendra après fourniture du justificatif de paiement et d'un RIB auprès du secrétariat de Mairie.

Délibération : adoptée

#### ACQUISITION PARCELLE MARZES CHAUVET (N° DE\_035\_2024)

Monsieur le Maire expose son souhait d'acquérir une partie (54 M<sup>2</sup>) de la parcelle cadastrée AL 222 à Marzes 15310 Saint-Cernin, propriété de M. et Mme Chauvet Franck (plan joint), pour l'élargissement de la voie communale.

L'acquisition de la parcelle se fera à l'euro non recouvert. Les frais de bornage et notarial seront pris en charge par la commune.

Considérant que la vente d'une partie de la parcelle n'empêche pas l'accès à d'autres propriétés,

Le Conseil Municipal, après délibération :

- Accepte l'acquisition de la parcelle (AL 267 d'une contenance de 54 M<sup>2</sup> après bornage) établi par le cabinet Cros (15000 Aurillac) pour la somme à l'euro non recouvert,
- Charge la SCP B&B notaires à AURILLAC, de la rédaction de l'acte susdit,
- Constate le classement des parcelles susvisées dans le domaine public communal,
- Dit que les frais de notaires seront à la charge de la commune de Saint-Cernin
- Autorise Monsieur le Maire à signer tout acte ou document afférent au dossier.

Délibération : adoptée

#### Délibération de la décision modificative n°4 - ECOLE (N° DE\_036\_2024)

Le Maire expose au Le Conseil Municipal que les crédits ouverts aux articles ci-après du budget de l'exercice 2024, ayant été insuffisants, il est nécessaire de voter les crédits supplémentaires et/ou de procéder aux réajustements des comptes et d'approuver les décisions modificatives suivantes :

<b>Fonctionnement</b>		<b>Recette s</b>	<b>Dépense s</b>
011 - 6067	Fournitures scolaires	0	1 200
023 (042)	Virement à la section d'investissement	0	-1 200
<b>TOTAL FONCTIONNEMENT</b>		<b>0</b>	<b>0</b>
<b>Investissement</b>		<b>Recette s</b>	<b>Dépense s</b>
21841 - 190	Matériel de bureau et mobilier scolaire	0	-1 200
021 (040) - 0	Virement de la section de fonctionnement	-1 200	0
<b>TOTAL INVESTISSEMENT</b>		<b>-1 200</b>	<b>-1 200</b>
<b>TOTAL</b>		<b>-1 200</b>	<b>-1 200</b>

Délibération : adoptée

#### VENTE DOMAINE PUBLIC OURZEAUX (N° DE\_037\_2024)

Monsieur le Maire donne lecture d'un courrier de Madame BOURZEIX Monique exposant son souhait d'acquérir une partie du domaine public à OURZEAUX (plan joint).

Considérant que la vente d'une partie de la parcelle n'empêche pas l'accès à d'autres propriétés,

Le Conseil Municipal à l'unanimité :

- donne son accord sur la vente d'une partie du domaine public d'une superficie d'environ 251 m<sup>2</sup> (superficie à revoir après l'arpentage prévu par la cabinet Cros),
- donne tout pouvoir à Monsieur le Maire pour engager la procédure ,
- rappelle que les frais de bornage et notariés sont à la charge du demandeur,
- rappelle que le prix de vente est de un euro par mètre carré.

Délibération : adoptée

## **Résumé :**

### **✚ Monsieur le maire :**

- ✚ Sollicitation forum nouveaux arrivants à Mauriac le 12/10/2024 : refus car nous sommes de l'arrondissement d'Aurillac et nous souhaiterions être conviés de ce côté-là.
- ✚ Réunion vendredi 27/09/2024, signatures la halle, en mairie 10h30.
- ✚ Assemblée générale APE le mardi 24/09/2024 à 20h30 à la salle des fêtes.
- ✚ L'entreprise Bergheaud démarrera la rectification de la RD 160, 2eme quinzaine d'octobre au niveau de la place Saint-Martin Valois (montant des travaux 11 301.60€)
- ✚ Invitation rugby le vendredi 27/09/2024, pour assister à l'entraînement puis partage d'un apéro dinatoire avec les joueurs
- ✚ Invitation passation de commandement entre le capitaine et l'adjudante le samedi 5 octobre 2024 à 11h00. Un discours de M.Dujols sera lu.
- ✚ Salon des maires au prisme d'Aurillac le vendredi 04/10/2024
- ✚ Il nous a été rappeler par la préfecture du Cantal que nous devons participer financièrement à la scolarisation des enfants qui résident sur Saint-Cernin, pour l'école « la Calendreta ».
- ✚ Conseil jeune au collège de Saint-Cernin », réunion prévue le lundi 23/09/2024 à 13h00 (3 élèves par classe plus un suppléant, classe de 5eme et 4eme, au total 16 élèves participeront). Les conseils se feront en mairie.

### **✚ Ecole / affaires générales :**

- ✚ Micro-crèche : Les travaux n'ont pas encore débuté. La MSA devrait nous donner environ 30000€ de subvention, en attente de l'arrêté. Fin des travaux estimés à fin 2026.
- ✚ Nouveau distributeur BIO (loi Egalim) pour l'école : Rendez-vous le vendredi 20/09/2024.
- ✚ Effectif des élèves à l'école : 97 élèves, il reste constant. Attention à la rentrée 2025-2026, environ 20 élèves de CM2 monteront au collège.
- ✚ Achat de corbeilles à couverts à Ecotel pour remplacer le compartiment manquant sur les nouveaux plateaux inox.
- ✚ Le buffet chauffant pris à l'entreprise Magot vient enfin d'être changé sous garantie.
- ✚ La rentrée scolaire s'est bien déroulée. De la résine a été installée autour des arbres de la cour de l'école pour éviter que les enfants ne jouent avec la terre.

### **✚ Culture :**

- ✚ Une nouvelle association se crée : Le tennis (4 créneaux sur le gymnase)
- ✚ La réunion des associations concernant le planning des salles s'est bien déroulée. Dix associations présentes, quelques modifications des plannings misent en place.
- ✚ Samedi 16/11/2024 : Polar, préparation en cour. Besoin de membres du conseil pour l'aide à la préparation.
- ✚ Un bon de 30€ (chéq'kdo Cantal) sera offerte au gagnant de concours photos mise en place à la médiathèque.
- ✚ Le projet du Belvédère reste en attente.
- ✚ Le panneau « Mairie » a été choisi, le devis va être envoyé.
- ✚ Environ 60 associations présentes au forum des associations à Salers.

✦ **Travaux :**

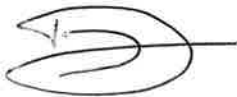
- ✦ Voirie : les travaux devraient être finit d'ici fin septembre 2024.
- ✦ La mise aux normes du local ADMR est terminée.
- ✦ Le chauffage au niveau l'école maternelle a été réglée.
- ✦ Le devis de la SAUR concernant « Thourou » et « Anglards le Pommier » est validé.
- ✦ Une offre d'emploi a été mise en ligne pour le remplacement d'un de nos agents techniques qui démissionne au 31/12/2024. A ce jour sept personnes ont postulées.
- ✦ Nous avons pris pendant un mois une personne en immersion professionnelle (PMSP) au sein du service technique.

✦ **Cadre de vie :**

- ✦ Les travaux concernant les vitres de la Salle des peintres sont terminés.
- ✦ Ecole : réfection des deux salles de classe terminées.
- ✦ A prévoir : travaux douche, placards, travaux hall, sols peinture et coffrage pour système électrique
- ✦ Rendez-vous le 01/10/2024 à 15h30 avec IGETEC pour le projet panneaux photovoltaïques des bâtiments gymnase et service technique.

Le 17/10/2024

ANDRE DUJOLS  
Président de séance



STEPHANIE GAILLARD  
Secrétaire de séance

